# departement DES DEUX-SEVRES

# Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal:

le 24 Mai 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 10 Juin 1996

**SEANCE DU 7 juin 1996** 

Ecole maternelle Jean Macé Travaux de rénovation des façades - Appel d'offres

[Annexe]

#### Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

## **Présents:**

### Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER

#### Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,

Mme Maryse ROUZIÈR, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,

M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE,

Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,

Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,

M. Pierre GUERIT, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,

M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD,

M. Michel RIVALLIN, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

#### Excusés:

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.

M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Robert LEON.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.

M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

**Mme Christiane ROUSSELLE** 

DELIBERATION D96214

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les façades de l'école maternelle Jean Macé sont en mauvais état. Leur rénovation devient urgente pour préserver la pérénnité du bâtiment et des aménagements intérieurs.

Il vous est donc proposé de lancer un appel d'offres pour la réalisation de ces travaux qui consisteront principalement en la pose d'une vêture en protection de la structure actuelle et la rénovation des menuiseries.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation établi par L. CHRETIEN, Architecte,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

Ordre du jour